

**Rappel des mesures sanitaires :**

Pendant les vacances estivales et dans un contexte où certains peuvent baisser la garde dans les lieux plus familiers ou propices à la convivialité, il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la COVID-19 : la période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. C'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

**Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public**

**L'école: L'instruction est désormais obligatoire à 3 ans.**

Avec ses 5 classes, son gymnase, sa classe numérique, sa cantine où tout est cuisiné sur place, des locaux neufs dédiés au périscolaire (ouverture à 7h30, fermeture à 18h30), ses deux vastes cours ombragées, c'est dans une belle école que les petits Massayais feront leur rentrée le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Madame SPATARO-DURAND, Directrice, a présenté les effectifs prévisionnels :

- Tout petits, Petite Section, Moyenne Section = 22 élèves (Mme SPATARO-DURAND)
- Grande Section, CP = 25 élèves (Mme GUILBAULT)
- CE1, CE2= 19 élèves (Mme CORMIER)
- CE2, CM1= 19 élèves (Mme FOUCHERES)
- CM2= 20 élèves (Mme CHESNEAU)

Les inscriptions à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire se font auprès de la mairie.  
(02.48.51.90.81 / mairie-massay@wanadoo.fr)

**Les associations : 17 associations animent la vie de votre Village**

Vous voulez vous inscrire ? Contactez leur président(e) :

ACPG-CATM (anciens combattants)	SOULAT Gilbert	02.48.51.92.65	
ATOUPIC (hérissons)	DUPUY Anne	02.48.51.90.98	atoupic@orange.fr
Cercle Cartophile Eugène PIPET	SORNIN Jacqueline	06.75.59.65.09	jacquelinesornin@aol.com
Comité des Fêtes	LEPLAT Michel	06.83.26.61.41	leplat.berton@wanadoo.fr
Images et Culture du Cœur de France	MORIN Monique	02.48.51.93.21	monique.morin0618@orange.fr
Judo Club	LEBON Eddy	06.83.52.22.10	leboneddyjudo@aol.com
Ablette de Massay (pêche)	MOUILLET Romain	06.32.51.65.34	mouillet.romain@gmail.com
Massay Patrimoine et Avenir	BOUGERET Jean-Louis	06.20.22.33.20	massaypatrimoinetavenir@gmail.com
Les P'tites Canailles de Massay	ROVELON Géraldine	06.80.28.78.94	lesptitescanaillesdemassay@gmail.com
Massay Gym	IGNAZZI Linda	06.72.20.61.85	li.beaucousin@orange.fr
Massay Loisirs et détente	ROUZEAU Alain	06.40.44.90.61	biquettebea@hotmail.com
Massay Tennis Club	QUIGNODON Guillaume	02.48.51.10.23	massaytennisclub@orange.fr
SC Massay	ROUX Rodolphe	06.70.75.64.77	roux.agencement@orange.fr
Scrapbooking	LYP QUENTIN Anna	06.46.73.07.03	lypanna@club-internet.fr
Société de Chasse	LEJARD Joël	02.48.51.90.63	
Tapiserie de Haute Lice	MARTEAU Marie-Béatrice	06.77.04.07.61	marie-beatrice.marteau@orange.fr
Médiathèque	MERSEY Myriam	06.63.71.09.87	my.mersey@orange.fr

## Transport des éoliennes : passages de convois prévus en août et septembre 2020

Nous comptons sur votre compréhension. Le stationnement sera **INTERDIT** de l'entrée sud de Massay jusqu'à l'école (Rue Pasteur, Avenue Maréchal Foch) ainsi que Chemin du Tacot et Route de Thénioux ponctuellement, pour faciliter le passage des convois d'éoliennes qui auront lieu les :

**24, 25, 27, 28 août 2020**

**et 1, 2, 4, 7, 10, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29 septembre 2020**

## Numérotation des habitations :

Une intervention rapide des secours (SAMU, Pompiers) peut permettre de sauver des vies !

Le lieu d'intervention doit donc être facilement localisable, merci de poser votre numéro de maison de manière visible. En cas de besoin pour l'installation, possibilité de vous rapprocher de la mairie.

Les services postaux et la commune ont aussi besoin qu'apparaissent votre numéro de maison et votre nom sur vos boîtes aux lettres. Merci

## Tous citoyens !

**Bien vivre en société implique du civisme et le respect de quelques règles, pour le bien-être de tous !**

- Le brûlage à l'air libre (broussailles) **est interdit**
- L'utilisation des appareils bruyants tels que tondeuse, tronçonneuse, motoculteur **est autorisée** :  
Lundi à Vendredi : 8h30 à 12h00 - 14h30 à 19h00 / Samedi : 9h00 à 12h00 - 15h00-19h00 / Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00
- Le stationnement des voitures est **interdit** sur les trottoirs (largeur : 1.40m de passage obligatoire)
- Vitesse limitée à **30km/heure** Rue Pasteur, Rue de la Gare, Avenue Maréchal Foch et Route de Reuilly
- Les poubelles **ne doivent pas rester sur le trottoir** (art R116-2 du code de la voirie routière) après le ramassage hebdomadaire du lundi.
- Ne laissez pas vos chiens aboyer. Les aboiements surtout la nuit, peuvent être verbalisés par la gendarmerie (68€). Les **chiens dangereux** 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être déclarés en Mairie et seule une personne majeure (plus de 18 ans) peut les promener, toujours muselés.

Des poursuites seront engagées pour les responsables de dépôts sauvages, 3 déchetteries sont à votre disposition :

- **Nohant-en-Graçay (route de Genouilly)**: se rendre sur place avec un justificatif de domicile, la carte vous sera délivrée immédiatement.  
(lundi-mercredi-vendredi: 14h00/17h00 - samedi: 9h00/12h00 – 14h00-17h30)
- **Vieux-Domaine Vierzon (Route René Dumont)**: formulaire à récupérer en mairie ou sur le site [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr), à remplir et à retourner accompagné d'un justificatif de domicile, la carte vous sera envoyée par courrier. (lundi au samedi : 8h30/12h15 – 13h30/17h30 - dimanche 9h00/12h30)
- **Petit Râteau (Route du Petit Râteau)** : mêmes démarches et mêmes horaires

Merci aux personnes qui vont à la Déchetterie de faire le nécessaire sur le trajet afin d'éviter de perdre le contenu de vos déchets sur la chaussée.

**Si certains ados continuent les dégradations, leurs parents, du fait de leur responsabilité civile, seront amenés à rembourser les frais de réparations.**

## Urbanisme :

Pour tout projet il est nécessaire de venir se renseigner en mairie, car **la réglementation en matière d'urbanisme est très sévère**. Certains projets devront faire l'objet d'une déclaration, particulièrement dans le périmètre de l'église. L'instruction est faite par le **PETR à Bourges**.

A noter que certains administrés ont réalisé leurs travaux sans faire aucune démarche, le service des impôts fonciers à Bourges peut être amené à procéder à des constats.

Toute clotûre (dont la hauteur maximale est de 1,80 m) ou demande de **permis de démolir** est soumise à « **déclaration préalable** ». Cette démarche est nécessaire pour harmoniser et préserver notre patrimoine.

## Enfance, jeunesse :

Le centre de loisirs de Massay a accueilli au mois de juillet, une trentaine d'enfants et une dizaine d'adolescents sous la direction de Justine BARBELLION (remplaçante de Sophie-Anne LETELU, en congé maternité), accompagnés de 7 animateurs.

En raison de la situation sanitaire actuelle et des températures, les sorties et les activités sur le thème du jeu ont été limitées. Mais les enfants ont compris la situation et se sont adaptés. Le séjour s'est achevé sur une représentation du Cirque de Cannes, au sein du gymnase le vendredi 31 juillet.

## Cours de Yoga :

A compter du mois de septembre, des cours de Yoga auront lieu au gymnase de l'école, le mardi soir à partir de 18h30 pour une durée de 1h30. En raison de la situation sanitaire actuelle, le nombre de participants sera limité à 10 personnes. Inscriptions auprès de Mme Carole LAUDIER – 06.34.26.35.08

## Bus numérique :

Le **mercredi 9 septembre 2020**, le bus numérique sera installé sur le parking de la salle des fêtes de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le nombre de participants est limité à 6 personnes pour le matin et 6 personnes pour l'après-midi. (Inscriptions auprès de la mairie)

## Travaux :

Les travaux de l'atelier municipal situé Place de la Gare sont en cours de réalisation. Le bâtiment devrait être opérationnel à compter de janvier 2021.

La réfection de l'église façade sud, par l'Entreprise JACQUET et l'Entreprise ART VITRAIL se poursuit, la livraison est prévue pour le mois d'octobre 2020.

Les travaux du demi-échangeur débuteront fin-août, début septembre 2020.

## Bennes à verre :

Suite à l'enlèvement de nos bennes à verre par la Communauté de Commune Cœur de Berry en janvier dernier, la mairie a renouvelé sa demande de bennes supplémentaires auprès de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry.

## Vigilance démarchage à domicile :

La mairie a été alertée par des administrés qui ont été démarchés par téléphone pour une distribution de masques. Des personnes appellent et se présentent au domicile des habitants en s'annonçant comme venant de la mairie pour distribuer des masques. Il s'agit de personnes mal intentionnées pouvant faire des repérages en vue d'éventuels cambriolages. **Soyez vigilants et n'ouvrez pas aux inconnus ! Appelez la mairie si cela se produit.**

## Informations générales :

Pompiers	☎ : 18
Gendarmerie	☎ : 17
SAMU	☎ : 15
Médecin - Mr Aireault	☎ : 02.48.51.97.07
Pharmacie Brochard	☎ : 02.48.51.91.36
SCP infirmières	☎ : 02.48.51.27.80
SOS médecins 18 - Vierzon	☎ : 09.67.00.26.40
SOS médecins – Bourges	☎ : 02.48.23.33.33
Hôpital Vierzon	☎ : 02.48.52.33.33
Hôpital Bourges	☎ : 02.48.48.48.48
Centre anti poison	☎ : 01.46.25.24.96
Allo enfance maltraitée	☎ : 119
Femmes battues	☎ : 05.45.85.51.51
Pôle Emploi	☎ : 39.49
Allo service Public	☎ : 39.39
Conseil Départemental Cher	☎ : 02.48.27.80.00
Préfecture du Cher	☎ : 02.48.67.18.18

Sous-préfecture Vierzon	☎ : 02.48.53.04.40
Orange particuliers	☎ : 1014
Orange professionnels	☎ : 1016
ERDF Accueil particuliers	☎ : 08.10.76.32.32
ERDF Dépannages	☎ : 08.10.33.30.18
ERDF Raccordement	☎ : 08.10.42.17.13
SNCF renseignements	☎ : 08.92.35.35.35

Mairie Massay ☎ : 02 48 51 90 81

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 16h15

Mardi, jeudi: 8h45 - 12h00 / FERME l'après-midi

Samedi : 9h00 – 12h00

Veolia (eau potable) ☎ : 08.10.00.71.92

SPANC à la CDC (eaux usées) ☎ : 02.48.51.13.73

FINAGAZ (Sécurité Gaz) ☎ : 09.69.32.55.55

**Marché Massay** : tous les mercredi matin sur la place de la halle (Fromages-légumes-fleurs...)

## Aide à domicile

### ADMR

Marc DELAS - Président secteur Mehun sur Yèvre (email: [admr-mehun@fede18.admr.org](mailto:admr-mehun@fede18.admr.org))

☎ : 02 48 51 50 78

Responsable du secteur : Myriam KASRAOUI

☎ : 06.70.81.42.22

<http://www.admr.org>

### Facilavie

Corinne Letort - 7 Rue de L'île D'or - 18000 Bourges

☎ : 02 48 23 06 70

Permanence 2<sup>e</sup> mardi du mois à Massay

☎ : 02 48 51 95 56

(Bureau de l'ASSIAD, 14h-16h30)

<http://www.facilavie.eu>

## Portage de repas à domicile

### Maison de retraite de Graçay

☎ : 02 48 53 03 90

### Facilavie

☎ : 02 48 23 06 70

### Téléassistance pour personnes isolées

Filien (ADMR Bourges)

☎ : 02 48 24 03 07

<http://www.filien.com>

Locapharm (pharmacie Massay)

☎ : 02 48 51 91 36

Présence verte

☎ : 02 48 23 06 82

### Publication

Directeur de publication : Dominique Lévêque - Responsable rédaction : commission communication

Conception : Mairie de Massay

☎ : 02.48.51.90.81 – Fax : 02.48.51.97.06 - Retrouvez-nous sur : <http://massay.fr>